

Omar Hilale: La tolérance religieuse « fait partie de la conscience collective de la société marocaine »

05.02.2020 | Omar Hilale: La tolérance religieuse « fait partie de la conscience collective de la société marocaine »

« La tolérance religieuse fait partie de la conscience collective de la société marocaine », a estimé l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès de l'ONU, Omar Hilale

Lors d'une rencontre à New York sur la lutte contre les discours de haine et l'incitation à la discrimination, à l'hostilité et à la violence, organisée à l'initiative du Maroc, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger, Hilale a mis en lumière la longue tradition de tolérance religieuse et spirituelle dans le Royaume, où la cohabitation entre les religions est une réalité depuis plus de 12 siècles, attestée par la coexistence de mosquées, d'églises et de synagogues dans différentes villes du Royaume.

Et de souligner, à l'occasion de cette rencontre qui coïncidait avec la célébration de « Interfaith Harmony Week », le leadership du Roi Mohammed VI, Commandeur des Croyants, dans la promotion du dialogue interreligieux et interculturel, de la modération et du respect d'autrui, comme en témoigne la visite historique du Pape François au Royaume, en mars 2019, au cours de laquelle, il a félicité le Souverain d'avoir dispensé: *« une solide formation pour lutter contre toutes les formes d'extrémisme, qui conduisent si souvent à la*

violence et au terrorisme, et qui, en tout état de cause, constituent une infraction contre la religion et contre Dieu lui-même ».

Hilale a de même mis en exergue l'adoption du Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de tout appel à la haine, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence ainsi que l'adoption, en janvier 2016, de la Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde musulman, ou encore le Plan d'action de Fès sur le rôle des chefs religieux pour prévenir l'incitation à la violence, lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en juillet 2017.

Il a, en outre, rappelé l'adoption de la résolution marocaine présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies, pour la première fois, en juillet 2019, sur la lutte contre le discours de haine, intitulée « Lutte contre les discours de haine: promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la tolérance », adoptée par consensus et coparrainée par 90 Etats membres de l'ONU.

Source

: <https://fr.hespress.com/125965-omar-hilale-la-tolerance-religieuse-fait-partie-de-la-conscience-collective-de-la-societe-marocaine.html>